

Décharges sauvages : pollution et risques de santé

Écrit par DA FONTE VALERIE

Dimanche, 03 Février 2013 09:00 -

Du plus petit déchet au plus imposant, du déchet vert qui se détruit en quelques semaines à la cannette en aluminium qui dure 200 ans, jeter ses ordures dans un endroit non prévu à cet effet est un acte non citoyen qui peut être sanctionné (amende de 1 500 euros pour abandon de déchets).

La commune de Saint-Médard n'est pas épargnée par ce phénomène de société et la municipalité a décidé de supprimer les containers vers le château ainsi qu'au Guillaume dans un premier temps, des endroits stratégiques où l'accumulation de déchets est frappante.

A l'heure où les moyens mis en place pour trier et recycler les déchets se développent, les décharges sauvages continuent leur petit bout de chemin. On veut tous une bonne qualité de vie pour nous et nos enfants alors faisons en sorte que ça marche.

Outre la simple question de la beauté du paysage, une décharge sauvage se révèle être dangereuse (présence de rats, insectes porteurs de maladies, gaz toxiques, présence d'orties au détriment de la flore naturelle...), c'est pourquoi il faut lutter contre cette accumulation d'ordures.

Soyons de bons citoyens et notre planète ne pleurera plus jamais.

Décharges sauvages : pollution et risques de santé

Écrit par DA FONTE VALERIE

Dimanche, 03 Février 2013 09:00 -



Les décharges sont devenues peu à peu des endroits privilégiés aux dépôts sauvages d'ordures